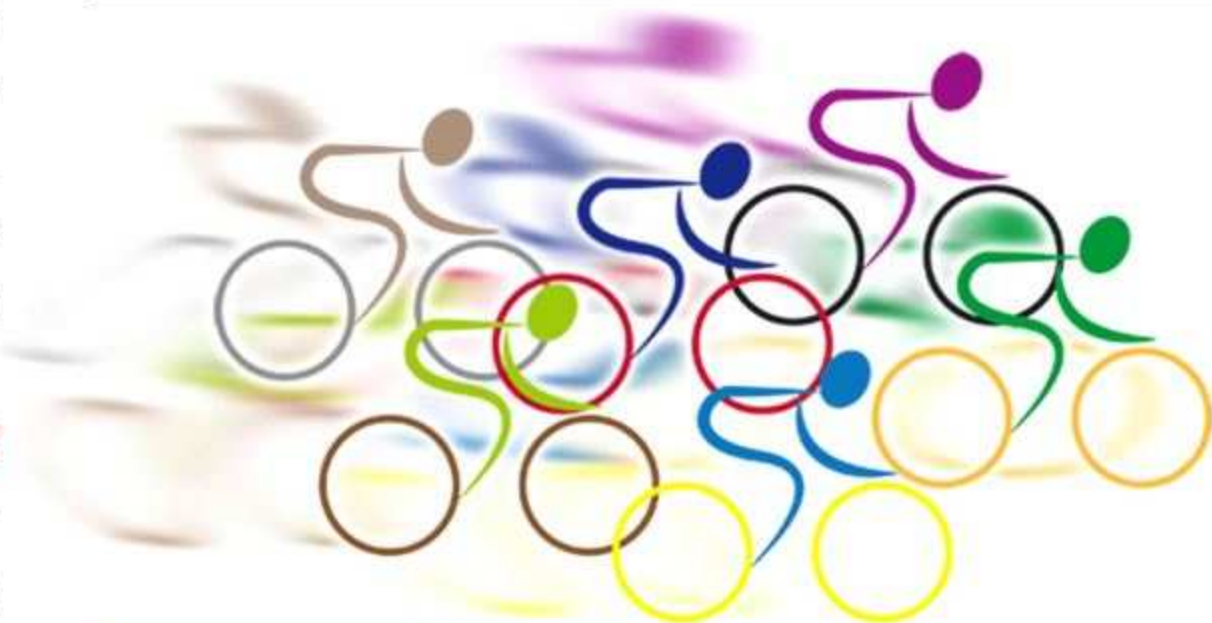




REUNION DU 6 JANVIER 2019

Et résumé du 17 décembre 2018



Clubs Présents:

CTC SLV OCCA TEAM SPOC NICE SCN ASBTP
MENTON IFCN TRINITE CAVIGAL USPEGOMAS

Excusé : Thomas Desrosches

Prochaine Réunion:

LUNDI 14 JANVIER 2019

Le Président Pierre Marmillod présente ses meilleurs vœux aux clubs.

1. Les épreuves d'Hier :

Cyclo cross de Mouans Sartoux : Patrick Dufour très satisfait du nombre important de partants. Très surpris du nombre de participants en cyclo cross. Environ 90 coureurs au total.

Beaucoup d'enfants.

Très belle reprise des prix.

Patrick souhaite que les prix des championnats départementaux soient payés par la commission.

Pierre propose de faire l'arrivée sur l'endroit où il y a les méandres du parcours des jeunes.

Les champions départementaux de cyclo cross sont :

Espoirs : Benjamin Rech VC Rocheville

Seniors : Sébastien Marmillod Carros Team Cycliste

Vétérans : Pascal Barbagelata Sprinter Club de Nice

Anciens : Patrick Dufour USPégomas

Benjamin Rech et Sébastien Marmillod représenteront le comité 06 au Championnat Fédéral de cyclo cross à Belleneuve en Côte d'Or le week end du 19 et 20 janvier.

2. Les courses de demain :

Tour des Vallées : 1^{ère} étape pourrait se faire sur Andon. A réfléchir

Deuxième étape et 3^{ème} étapes inchangées. A réfléchir sur la dernière étape pour arriver à Beuil. Discussion sur la montée du Col de La Couillole.

3. Discussion

Les cadets se verront attribuer une catégorie de valeur. Ils débiteront tous en 4^{ème} Catégorie. Ils reprennent leur catégorie pour le championnat départemental cadet.

A la première victoire ils passeront de 4^{ème} catégorie en 3^{ème} catégorie.

Le passage de 3^{ème} catégorie en 2^{ème} catégorie se fera après 2 victoires.

Pour participer à toutes les épreuves du calendrier les coureurs cadets devront avoir une licence FSGT.

Aucun cadet FFC ne sera accepté.

Les minimes auront des courses sur la piste et pourront participer aux courses avec départ spécifique organisés par les clubs.

En ce qui concerne la création de la 6^{ème} catégorie : elle est réservée aux coureurs de 65 ans et plus.

Ils monteront en 5^{ème} catégorie après 2 victoires.

Dans la mesure du possible et si le profil s'y prête il pourra y avoir une course à part.

La délivrance des licences se fait uniquement après avoir donné le chèque caution de 500 euros. Ce dernier ne sera pas encaissé et restitué si le club organise une course.

Le règlement de la commission cycliste FSGT vous sera envoyé fin janvier.

4. Mutations acceptées

Reviglio Philippe de Cannes vers Mandelieu
Paudoie Yohan de Metropole vers Cavigal
Peters Pascal de Rocheville vers Mandelieu
Vitale Patrice du Spoc vers MBC
Fabri Sébastien de ASVM vers VSBIot
Dulout Cyril de Cavigal vers Team Spoc
Mucilli Olivier de Beausoleil VTT vers VCMenton
Rebaudo de Beausoleil VTT vers VCMenton
Busi Patrick de Team Spoc vers OCCA
Robert Marc De Tem Spoc vers OCCA
Garidot Patrick de IFCNice vers Cavigal Nice
Mertens Eddy de IFCNice vers Cavigal
Gachassin Bruno de IFCNice vers Cavigal
Bertazzo Didier de IFCNice vers Cavigal
Di Giorno Sandro de l'IFCNice vers Cavigal
Sobczak olivier du VSbiot vers Cavigal
Clement Jérémie de SCNice vers Cavigal
Millo Jean Pierre et Jérémy du VCMenton vers SCNice
Fabri Sébastien de ASVar Mer vers VSBIot
Vital Patrice du Team Spoc Nice vers Magnan Bornala

Les clubs sont priés de venir chercher rapidement leurs licences.

Prochaine réunion le lundi 14 janvier. Nous partagerons un moment convivial autour de la glette des rois.